

AFFAIRE N° 9. - Construction de 7 classes + 1 logement à MONTGAILLARD - Approbation du programme établi - Demande de subvention auprès du MINISTERE de l'EDUCATION NATIONALE - Demande d'emprunt auprès de la CAISSE CENTRALE de COOPERATION ECONOMIQUE - Inscription d'un crédit de 1 % du coût de la construction au budget communal - Désignation de l'Architecte - Prévision du financement des 4/10 des honoraires de l'homme de l'art.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le Préfet m'a fait parvenir le programme pédagogique relatif à la réalisation de 7 classes + 1 logement à MONTGAILLARD.

Inscrites sur la liste d'urgence 1972, ces 7 classes viendront en extension des 3 classes construites par l'Entreprise GASTALDI et permettront de scolariser presque tous les enfants de ce secteur.

Je vous demande, en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le programme établi et d'autoriser la réalisation de cette opération ;

- de m'autoriser à solliciter du MINISTERE de l'EDUCATION NATIONALE une subvention de 21 750 000 Frs CFA ;

- de m'autoriser à solliciter de la CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE un emprunt de 7 240 000 Frs CFA qui permettra de couvrir partiellement la participation communale ;

- de m'autoriser à inscrire au chapitre 932 - article 6 312 du budget supplémentaire de 1972 pendant une période de 30 ans, au nombre des dépenses obligatoires, un crédit pour l'entretien de l'immeuble égal au moins à 1 % du coût de la construction ;

- de m'autoriser à passer avec le CABINET HEBRARD un contrat d'honoraires pour l'étude des dossiers et la surveillance des travaux de construction de ces classes ;

- de m'autoriser, d'ores et déjà, à prévoir le financement des 4/10 des honoraires de l'homme de l'art. Les crédits nécessaires seront prévus au chapitre 903 - article 2 302-59 du budget supplémentaire.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Vous savez que cette école doit être construite sur le terrain que nous avons acquis à côté de l'école actuelle de MONTGAILLARD. Il appartenait aux Frères GONTHIER, avec qui nous avons fait un échange de terrain. Nous leur avons donné une partie du terrain que nous avons plus haut, à Montgaillard, qui va servir d'assiette au C.E.S., partie qui n'était pas utilisée.

